

## L'édito...

Chers adhérents VMF,

Le ministère de la Transition écologique a engagé une consultation publique sur le projet de **Programmation Pluriannuelle pour l'Énergie** (PPE). Vous avez jusqu'au 19 février 2020 pour déposer une contribution et ainsi faire entendre votre voix, en particulier sur le point spécialement scandaleux de ce projet de loi sur l'éolien terrestre. Nous vous proposons, pour que cela soit efficace, de suivre les conclusions de l'excellente contribution de Patrice Cahart, Vice-Président de la Demeure Historique (en pièce jointe) avec laquelle nous agissons de concert, qui nous a donné son accord pour les transmettre à l'ensemble de nos adhérents.

Nous vous demandons en revanche de ne pas faire un copier-coller des conclusions de Patrice Cahart car pour que vos contributions soient efficacement entendues, il faut qu'elles semblent chacune unique ; la multiplicité de contributions strictement identiques serait contre-productif .

Nous proposons par ailleurs d'ajouter à cette contribution les points suivants à porter à l'attention du législateur :

- La distance d'implantation doit être proportionnelle à la hauteur des mâts et pales dans un rapport de 1 à 10 (par exemple : 1500 m pour 150 m) ;
- Nécessité de règles claires (avis conforme de l'ABF dans un rayon de 10 km pour les monuments et sites protégés) ;
- Généraliser les appels d'offres quel que soit le nombre d'éoliennes pour obtenir une réduction des prix payés et de l'avantage indu donné à l'opérateur d'éoliennes (l'obligation d'appel d'offres ne s'applique qu'à partir de 7 éoliennes ce qui conduit les promoteurs à morceler leurs projets) ;
- L'impact considérable sur la facture du consommateur (plusieurs milliards d'euros) du surcoût généré par ce dispositif absurde. Cet impact est appelé à augmenter de manière vertigineuse en cas d'application du PPE actuel.

<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/consultation-du-public-sur-le-projet-revise-de-a2127.html>

Merci à tous de votre mobilisation. Il est essentiel que nous alertions le gouvernement sur ce sujet (des RDV sont en cours avec le ministère) et que nous résistions fermement à cette invasion éolienne qui détruit les paysages et le cadre de vie des français.

Pour en savoir plus, contactez : [philippe.jary@vmfpatrimoine.org](mailto:philippe.jary@vmfpatrimoine.org)

Avec tout notre dévouement  
Philippe Toussaint, Président des VMF

---

Pour poster votre contribution